

# Dossier de présentation - Intervenants

4<sup>e</sup> édition des Assises territoriales de  
l'agroécologie et de l'alimentation

— —  
Dijon métropole

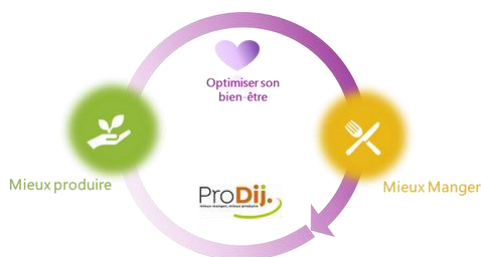
21 & 22 Septembre 2026



# ProDij - Une dynamique territoriale au service de la transition alimentaire

## ProDij : un modèle de transition alimentaire à l'échelle métropolitaine

Dijon métropole porte, depuis plusieurs années, une stratégie ambitieuse de transition alimentaire, incarnée par le projet **ProDij – Mieux manger, Mieux produire pour Mieux vivre**. Cette démarche territoriale vise à construire, avec l'ensemble des parties prenantes, **un système alimentaire sain et durable pour tous**, à l'échelle de la métropole.



ProDij fédère un ensemble d'actions déployées par des acteurs publics, privés, agricoles, économiques, sociaux et académiques, dans le but de favoriser une production locale respectueuse de l'environnement, de garantir un accès à tous à une alimentation saine et durable de qualité, et de renforcer les liens entre territoires urbains et ruraux.

Cette stratégie s'inscrit pleinement dans les **objectifs de développement durable**, en cohérence avec les politiques nationales et européennes en matière de transition écologique et alimentaire de l'**Agenda 2030**.

## Une ambition partagée pour une métropole durable et démonstratrice

Dijon métropole a été retenue en 2023 dans le cadre du programme européen **NetZeroCities**, aux côtés de 24 autres projets européens, en reconnaissance de son **engagement pour atteindre la neutralité climatique**. Cette labellisation conforte la métropole dans son rôle de territoire démonstrateur des transitions écologiques et sociales.

ProDij s'inscrit dans cette trajectoire, en tant que projet-pilote intégré, dont les résultats contribueront à documenter les conditions de réussite d'une transition alimentaire territoriale, au service du climat, de la santé publique et de l'économie locale.

## Dijon : une destination engagée pour le tourisme d'affaires durable

Par ailleurs, Dijon métropole développe activement son positionnement en tant que **destination de référence pour le tourisme d'affaires**. Dotée d'infrastructures de qualité (auditoriums, lieux patrimoniaux, espaces de congrès) et d'une accessibilité renforcée, la métropole offre un cadre propice à l'accueil d'événements professionnels à forte valeur ajoutée.

Dans ce contexte, Dijon Métropole est un lieu d'accueil intéressant pour les Assises Territoriales de l'Agroécologie et de l'Alimentation grâce à son territoire d'innovation, de coopération et d'accueil d'initiatives structurantes afin d'apporter un exemple possible.

# La 4<sup>e</sup> édition des Assises territoriale de l'agroécologie et de l'alimentation en 2026

## Un cadre national pour les dynamiques locales

Les Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation constituent un événement national, initié en 2019 par la ville de Montpellier, en partenariat avec des collectivités territoriales telles que Nantes et des réseaux d'acteurs engagés. **Organisées tous les deux ans**, ces Assises visent à accompagner et à valoriser la mobilisation des territoires pour transformer durablement les systèmes agricoles et alimentaires.



Ce rendez-vous est conçu comme **un espace d'échanges, de réflexions stratégiques et de valorisation des pratiques**. Il permet à un large panel d'acteurs (élus, agents de collectivités, agriculteurs, chercheurs, associations, entreprises, citoyens) de croiser leurs regards et leurs expériences, dans un cadre à la fois technique et politique.

## L'édition de Dijon en 2026

La 4<sup>e</sup> édition des Assises territoriales de l'agroécologie et de l'alimentation se tiendra à Dijon les **21 et 22 septembre 2026**. Elle s'inscrit dans la continuité des éditions précédentes organisées à Montpellier et Nantes, tout en proposant le fil rouge : ***Ce que nous mangeons change le territoire où nous vivons.***

**Entre 800 et 1400 congressistes** sont attendus : agents de collectivités, élus, professionnels du monde agricole et agroalimentaire, chercheurs, associations, étudiants et citoyens. Une attention particulière sera portée au renforcement de la participation des acteurs économiques et des élus qui étaient peu présents lors des éditions précédentes. De plus l'évènement sera aussi ouvert aux étudiants et aux citoyens avisés qui souhaiteront y assister, avec une session plénière consacrée aux jeunes.

**L'évènement comprend différents formats : des sessions plénières, des sessions parallèles, des ateliers ainsi que des visites.**



Le programme sera le suivant :

Lundi 21 septembre 2026

|       | Heure | Durée | Planning                                                                                   |            | Heure | Durée | Planning                                                                  |                                          |
|-------|-------|-------|--------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------|-------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| Matin | 9:00  | 0h30  | Quoi de neuf depuis les dernières assises ?<br><i>P 1000</i>                               | Midi       | 12:15 | 1h45  | Cocktail déjeunatoire (cuisine centrale)<br><i>Végétalisé sans alcool</i> |                                          |
|       | 9:30  | 1h00  | Session plénière 1 :<br>coopérer pour agir<br><i>P 1000</i>                                | Après-midi | 14:00 | 1h30  | Ateliers<br>X20<br><i>P600</i>                                            | Sessions parallèles<br>X2<br><i>P200</i> |
|       | 10:30 | 0h30  | Pause                                                                                      |            | 15:30 | 1h00  | Pause                                                                     |                                          |
|       | 11:00 | 0h15  | Mot des financeurs<br>publics<br><i>P 1000</i>                                             |            | 16h30 | 1h30  | Ateliers<br>X20<br><i>P600</i>                                            | Sessions parallèles<br>x2<br><i>P200</i> |
|       | 11h15 | 1h00  | Session plénière 2 :<br>l'alimentation,<br>enjeu de justice et<br>de santé<br><i>P1000</i> | Soirée     | 19:30 | -     | Soirée « Brunch des halles »<br><i>P 400</i>                              |                                          |

Mardi 22 septembre 2026

|            | Heure | Durée | Planning                                                                                                       |
|------------|-------|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Matin      | 9:00  | 1h30  | Ateliers X20<br><i>P 600</i>                                                                                   |
|            | 10:30 | 0h30  | Pause                                                                                                          |
|            | 11:00 | 1h30  | Ateliers X20<br><i>P600</i>                                                                                    |
| Midi       | 12:30 | 1h30  | Cocktail déjeunatoire <i>Végétalisé sans alcool</i> : 100% Côte d'Or Bio                                       |
| Après-midi | 13:30 | 1h00  | Session Plénière 3 – Dessiner les assiettes et verres de demain, Interpellation des jeunesses<br><i>P 1000</i> |
|            | 14:30 | 1h00  | Session Plénière 4 - Plaidoyer<br><i>P 1000</i>                                                                |
|            | 15:30 |       | Conclusion par l'écrivain Fabio Ciconte puis départ des participants                                           |

- Auditorium
- Palais des Congrès
- Les halles centrales
- Visites

L'accès à l'événement se fait **uniquement sur inscription**, avec un tarif standard de 100 € pour la participation aux deux jours et 25 € pour la participation à la **soirée du lundi, sous le signe du Brunch des Halles**. Toutefois, une tarification sociale est prévue pour les étudiants ainsi que pour les personnes en situation de précarité. Une **application dédiée à l'évènement sera disponible** pour faciliter l'expérience des congressistes durant toute la manifestation.

Les **sessions parallèles** sont les suivantes :

- Session parallèle n°1 : titre à préciser, autour du sujet « Relations territoires urbains – ruraux, Alliance des territoires, Services »
- Session parallèle n°2 : « Faire bouger les habitudes : le pouvoir de la mobilisation citoyenne »
- Session parallèle n°3 : « Comment l'offre répond aux évolutions de la consommation alimentaire »
- Session parallèle n°4 : « Coopérer à l'international pour nourrir demain »

Les **ateliers** (au nombre de 80 au total) seront sous 3 formes différentes avec une **diversité de sujets** :

- Participatifs : contribution des participants au constat, élaborent des propositions et testent des méthodes
- Comprendre pour agir : Un expert d'un sujet pointu d'actualité partage ses connaissances en binôme avec un praticien
- Échange de bonnes pratiques territoriales (place des marchés) : 3 à 5 intervenants

Enfin, des visites de sites seront organisées, avec des échanges de pratiques, **accessibles en transports en commun ou en bus privés en moins de 30 minutes**. Cela apporte un côté plus pragmatique à toutes les informations qui seront évoquées durant les Assises. Les visites proposées aux congressistes seront également proposées au grand public, durant la période entourant les Assises, permettant ainsi aux citoyens de découvrir les initiatives locales en matière de transition alimentaire ainsi que les actions mises en place par les différents partenaires.

Cet évènement sera **labellisé « Éco-manifestation »** par l'association EMEGE Grand Est avec comme objectif d'atteindre le niveau 3 de la labellisation.

Les Assises permettent un **véritable temps fort dédié à la transition alimentaire**, à l'échelle de la métropole. Un festival sera proposé. Les événements en lien avec l'alimentation durable organisés tout au long de l'année seront placés sous le signe des Assises, pour sensibiliser les citoyens-consommateurs et ainsi modifier leurs achats et pratiques alimentaires.

Cette programmation permettra de renforcer l'ancrage territorial de cette thématique et de favoriser son **appropriation par l'ensemble des publics**, bien au-delà des deux jours de l'événement.

## Une dynamique interterritoriale déjà bien ancrée

### 1<sup>re</sup> édition – Montpellier 2019



Organisée dans un contexte de montée en puissance des démarches territoriales, cette première édition a **posé les bases du dialogue national sur la transition agroécologique et alimentaire**.

Elle a rassemblé plus de 500 participants autour de thématiques structurantes : la gouvernance alimentaire territoriale, la relocalisation des systèmes de production, la justice alimentaire, la transformation des pratiques agricoles et les leviers fonciers. Cette édition a permis d'identifier les premiers cadres d'action partagés entre territoires et de valoriser les démarches de co-construction des politiques alimentaires.

### 2<sup>e</sup> édition – Nantes 2022



Cette édition, marquée par le contexte post-crise sanitaire, a **mis l'accent sur la résilience des systèmes alimentaires face aux chocs systémiques** (climatiques, sociaux, économiques).

Les échanges ont porté sur les liens entre alimentation, santé publique et climat, ainsi que sur l'inclusion sociale et l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous. Les ateliers participatifs ont particulièrement mis en lumière les dynamiques autour des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), les outils d'évaluation des politiques alimentaires et les expérimentations en matière de mobilisation citoyenne et de coopération interterritoriale.

### 3<sup>e</sup> édition – Montpellier 2024



Inscrite dans une logique de continuité, cette troisième édition qui **visait à accélérer la transition** a renforcé le positionnement des Assises comme lieu structurant de dialogue national avec plus de 800 congressistes. À l'occasion de ces Assises, Dijon Métropole a apporté 11 contributions.

Elle a approfondi les réflexions sur la planification écologique, la gouvernance multi-niveaux, les instruments de transition (juridiques, fiscaux, fonciers) et l'articulation entre les échelles locales, régionales et nationales. Une attention particulière a été portée à l'intégration des enjeux agricoles, climatiques, économiques et sociaux, dans des démarches systémiques, appuyées par des retours d'expériences concrets.



Contact : Marie-Hélène Riamon [mhriamon@metropole-dijon.fr](mailto:mhriamon@metropole-dijon.fr)